FRC1.4138 -4138

CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

Case FRC 10870

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 nivôse;

PAR le représentant du peuple BONNET (de l'Aude);

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

LE 30 avril 1793, la Convention décréta que j'irois à l'armée des Pyrénées-Orientales, avec mes collègues Fabre (de l'Hérault), Leyris et Projean. Je partis de Paris avec Fabre. Celui-ci, étant le plus jeune, reçut à la trésorerie nationale une somme de 6,000 livres, et fit les dépenses de la commission jusqu'à Nîmes, où les troubles de la Lozère nous forcèrent de nous séparer. Le sort fixa nos postes. En me quittant, Fabre me remit 1600 livres, dont quatre en remplacement de mes déboursés pour préparatifs et quelques frais de voyage;

en sorte que le premier article de ma recette est de douze cents livres, ci . . . . . 1,200 liv.

Le second, du receveur du district de Carcassonne, le 13 juin, deux mille quatre cents livres, ci 2,400

Le troisième, du payeur général à Montpellier, le 25 juillet, 2,400 liv., ci . . 2,400

Le quatrième et dernier, du citoyen Fauroux, administrateur du département de l'Aude, adjoint à la commission, et chargé de la dépense à Perpignan, quatre mille livres, ci 4,000

Total de la recette, ... 10,000 liv.

J'ai employé cette somme en frais de poste, de bureau, nourriture pendant quatorze mois, en différens voyages et sejours à Nîmes, Montpellier, Narbonne, Carcassonne, Sijean, Salles, Grenoble, où j'ai été remplir une commission particulière; pendant une longue maladie dont j'ai failli périr, et pour mon retour à Paris

La dépense de la commission, à Perpignan, a été successivement faite par mes collègues Projean, Leyris et Espert, qui en ont rendu compte. Je n'ai jamais rien reçu ni employé pour cet objet. Mon collègue Gaston, qui y étoit dans les derniers mois, et pendant ma maladie, m'a communiqué un état qui porte cette dépense, depuis le 8 août 1793 jusqu'au 21 nivôse, à la somme de 20,730 liv. 18 sous 4 den., dont le tiers, pour moi, seroit de 6,763 liv. 12 sous 11 den., ce qui porte la totalité de ma dépense à 16,763 liv. 12 sous 11 den. pendant quatorze mois de mission ou d'une très-grave maladie, n'étant rentré que le 30 prairial à la Convention, dont j'étois sorti le 8 mai 1793.

Je n'ai jamais imposé de taxe, ni reçu aucun don patriotique.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE. Pluviôse, an 3.

CHICAGO